

Règlement intérieur – Gîte de la Bergerie

1. Arrivées / départs :

Le gîte est mis à votre disposition à partir de **17 h** pour votre arrivée et doit être rendu disponible pour **10 h** le jour de votre départ.

La durée du séjour et le nombre de locataires doivent correspondre à la réservation effectuée.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus de flexibilité sur les horaires.

2. Sécurité des lieux :

Un jeu de clés vous est fourni à votre arrivée. Fermez à clé le logement en votre absence.

Logement non-fumeur : interdiction de fumer / vapoter en intérieur ; merci de ramasser les éventuels mégots de cigarette.

Feu : un poêle se trouve dans la pièce à vivre. En cas d'absence, pensez à sécuriser le foyer.

Toute autre activité susceptible de provoquer un incendie est interdite : feu dans la propriété, feu d'artifice, pétards ...

3. Cadre et aménagements extérieurs :

Le gîte s'inscrit dans une propriété classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (**ISMH**).

alentours du château : ce sont des espaces privés ; merci de ne pas vous promener dans le reste de la propriété sans autorisation. Il est interdit de rentrer dans les autres bâtiments de la propriété.

Tranquillité : le calme du cadre fait le charme de notre gîte. A partir de 22 heures, il est demandé de respecter le calme des lieux et de limiter le bruit.

Toute fête bruyante est formellement interdite !

Circulation et stationnement : roulez à vitesse raisonnable et stationnez les voitures dans le garage de préférence, pour protéger la pelouse.

Mobilier de jardin : un grand jardin est mis à votre disposition avec du mobilier extérieur et un barbecue (charbon non fourni).

Animaux domestiques : ils ne sont pas admis à l'intérieur de la maison sans autorisation ; des endroits abrités sont adaptés en extérieur. Veillez à ramasser les éventuelles déjections animales.

4. Aménagements intérieurs et équipements :

Divertissement : divers jeux de sociétés, bandes dessinées, livres, films et jeux d'extérieurs sont mis à votre disposition pour votre séjour. Merci d'en prendre soin et de les ranger.

Internet : une connexion wifi est mise à disposition, merci d'en faire bon usage.

Linge et literie : les draps et serviettes sont mis à votre disposition.

Eau et électricité : veillez à avoir une consommation raisonnée de l'eau et de l'électricité (éteindre les lumières en votre absence, le chauffage lorsque vous ouvrez les fenêtres...)

Sanitaires & WC : hormis le papier toilette, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC (fosse septique).

Poubelles : des conteneurs pour ordures ménagères, recyclage et verre se trouvent au village du Gorvello (prendre la route départementale à droite sur 2 km).

5. À votre départ :

Avant votre départ, **merci de faciliter la remise en état des lieux :**

- retirer les draps et housse de couette en les plaçant sur chaque lit ;
- déposer les serviettes dans les salles de bain ;

- nettoyer la grille du barbecue (non compris dans le forfait de nettoyage) et le ranger sous l'auvent du garage ;
- vider le lave-vaisselle et ranger la cuisine ;
- sortir les poubelles et les évacuer au Gorvello ;
- remettre le mobilier à sa place si celui-ci a été déplacé.

Pour information, **les frais de ménage** après votre départ incluent la mise à disposition de linge de maison propre et de nettoyage de fond effectué systématiquement avant et après le séjour.

Nous nous réservons le droit d'interrompre le séjour en cas de manquement majeur à ce règlement.

En règle générale, la confiance est de mise. Merci de nous signaler toute casse, perte ou équipement défectueux durant votre séjour.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un très bon séjour !

Bénédicte, François et nous-mêmes restons à votre écoute durant votre séjour.

Famille BREESE

*Bénédicte et François Blin : 06 07 32 10 84 ou 09 75
52 80 13*